



# CENTRE EUROPÉEN D'ÉTUDES BOURGUIGNONNES (XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> SIÈCLES)

## BULLETIN D'INFORMATION

Fasc. 76, novembre 2018

Éditeur responsable : Alain Marchandise  
Université de Liège

Quai Roosevelt, 1B (A4) – B-4000 Liège

Contact : [alain.marchandise@uliege.be](mailto:alain.marchandise@uliege.be) | Web : <https://ceeb.hypotheses.org/>

### 60<sup>es</sup> RENCONTRES : PRAGUE (19-22 SEPTEMBRE 2019) « CONTESTATIONS, SUBVERSIONS ET ALTÉRITÉS AUX XIV<sup>E</sup>-XVI<sup>E</sup> SIÈCLES »

Les soixantièmes Rencontres du Centre européen d'Études bourguignonnes se tiendront à la fin de l'été et au début de l'automne prochain à Prague à l'invitation de l'Université Charles, en particulier des Prof. Dr M. Nejedly et Dr J. Svátek. Les séances de travail se dérouleront à l'Université et au cloître Emmaüs. Le thème des rencontres sera : « **Contestations, subversions et altérités aux XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles** ». L'on tiendra pour participant directement de ce thème tout ce qui est « hors-norme », dissident à l'époque considérée, dans le sens le plus large possible, que cela soit sur le plan religieux – schisme, hérésies, etc. –, politique et social – coup d'État, révoltes, etc. –, mais aussi culturel, comportemental et sexuel.

**Dès à présent et dans les délais indiqués, les membres qui souhaitent présenter une communication sont invités à renvoyer le formulaire annexé à ce bulletin. La liste des interventions retenues sera établie par le Comité exécutif lors de sa réunion de janvier 2019 et publiée dans le prochain bulletin.**

**Il est d'ores et déjà précisé que le Centre européen d'Études bourguignonnes ne pourra intervenir dans les frais de déplacement et de séjour des communicants.**

### COTISATIONS

Les membres des pays de la zone EURO sont invités à verser de préférence leur cotisation sur le **compte belge** du Centre, indiqué ci-après, par virement européen électronique ou sur papier. En cas d'utilisation du second, il suffit de le **remplir**, de le **signer** et de le **déposer** auprès de son organisme financier habituel. Pour les membres français, le CCP de Dijon est également utilisable.

Le montant de la cotisation (participation aux frais de port incluse) est fixé à **27 EUR** pour les **membres belges** et à **30 EUR** pour les membres des **autres pays**.

Les cotisations payées sur le compte suisse **doivent** être libellées en CHF, en aucun cas en EUR, ce qui occasionne une perte pour le Centre sans aucun gain pour le payeur. Le montant demeure fixé à **40 CHF**, participation aux frais de port incluse.

Les membres qui peuvent prendre livraison ou se faire déposer le volume des *Actes sans envoi postal*, sont instamment priés de le signaler au secrétaire général ([alain.marchandise@ulg.ac.be](mailto:alain.marchandise@ulg.ac.be)) ou à son adjoint ([gilles.docquier@musee-mariemont.be](mailto:gilles.docquier@musee-mariemont.be)). Leur cotisation est alors de 25 EUR ou de 35 CHF.

- Centre européen d'études bourguignonnes - UBS, CH 2001 Neuchâtel - 290-F0142567.0 (BIC = UBSWCHZH80A / IBAN = CH98 0029 0290 F014 2567 0) (0 = zéro et pas lettre O).

- Centre européen d'études bourguignonnes – rue des Postes, 106, B 7090 Braine-le-Comte – 370-1178782-28 (BIC = BBRUBEBB / IBAN = BE37 3701 1787 8228).

- Compte postal du Centre européen d'études bourguignonnes - Dijon 04 745 45 Y 025 - (BIC = PSSTFRPPDIJ / IBAN = FR80 2004 1010 0404 7454 5Y02 555).

- NL92 INGB 0000 6158 66 – Mw J.M.C. Verbij-Schillings en/of Hr R. Stein t.g.v. Centre européen d'études bourguignonnes, Athoslaan, 107, NL 6213CC Maastricht.

### NOUVEAUX MEMBRES

M. Nicolas BOUTON (Hambourg)	Mme Marjolijn KRUIP (Nimègue)
Mme Marijke BROUWER ('s-Heerenberg)	Mme Junko NINAGAWA (Osaka)
Mme Claude CORBACH (Engelkirchen)	Mme Ekaterina NOSOVA (Saint-Pétersbourg)
M. Michel DECUREY (Moisenay)	M. Michel POPOFF (Woluwé-Saint-Pierre/Saint-Jean-du-Gard)
M. Roland HENNES (Anderlecht)	
Mme Sumika IMAI (Osaka)	

### NOUVEAU SITE INTERNET

Depuis le début de l'année 2018, le Centre s'est doté d'un nouveau site web : <https://ceeb.hypotheses.org/>

Ce nouveau site a la forme d'un carnet « Hypothèses » qui combinera aisément les pages stables portant sur les différents aspects du Centre avec une fonction blog où l'on publiera régulièrement des informations d'actualité : expositions, publications, activités, etc.

*The new CEEB website is bilingual : most of the pages are available in French and English.*

L'on y trouve :

- l'onglet « Accueil » où s'affiche un petit texte d'introduction générale ;
- l'onglet « Qui sommes-nous ? » qui propose un bref article sur la Bourgogne des XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles, quelques données statistiques sur nos membres et le texte des statuts du Centre européen d'Études bourguignonnes (XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles) ;
- l'onglet « Blog » où apparaissent les billets de ce dernier (donc des informations sur nos activités, des expositions, des publications, des appels à contributions, etc.) ;
- l'onglet « Rencontres annuelles » où est dressée la liste de toutes les rencontres annuelles du Centre, depuis 1958 ;
- l'onglet « Publications » qui propose des informations sur le bulletin, la publication annuelle, les tables de nos publications et la collection *Burgundica* ;
- l'onglet « Burgundica » qui où dressée une liste de tous les volumes *Burgundica* parus, avec un lien vers le site de l'éditeur et des résumés provenant de ce dernier ;
- l'onglet « Comité exécutif » qui en présente les membres ;
- l'onglet « Contact ».

Sur cette nouvelle adresse <https://ceeb.hypotheses.org/>, nous espérons encore mieux vous tenir informés. N'hésitez pas à transmettre vos remarques et/ou vos propositions de contributions au blog à l'administrateur du site, Hanno Wijsman ([hannowijsman@gmail.com](mailto:hannowijsman@gmail.com)).

### COLLOQUE

**„Maximilian I. (1459-1519). Person, Brüche und Umbrüche einer Brückenzeit“**

Colloque organisé à l'occasion du 500<sup>e</sup> anniversaire de la mort de Maximilien par l'Institut für Mittelalterforschung Österreichische Akademie der Wissenschaften in Wien, Abt. Editionsunternehmen & Quellenforschung / MIR, Arbeitsgruppe Regesta Imperii, l'Institut für Geschichtswissenschaften und Europäische Ethnologie der Universität Innsbruck, le Musealverein

Wels, le Stadtmuseen Wels et l'Institut für Österreichische Geschichtsforschung der Universität Wien.  
Contacts : Andreas Zajic ([andreas.zajic@oeaw.ac.at](mailto:andreas.zajic@oeaw.ac.at)), Manfred Hollegger ([manfred.hollegger@oeaw.ac.at](mailto:manfred.hollegger@oeaw.ac.at)) et Markus Gneiß ([Markus.Gneiss@oeaw.ac.at](mailto:Markus.Gneiss@oeaw.ac.at)).

INNSBRUCK (18-20 mars 2019)

**Antenhofer**, Christina (Innsbruck): Maximilian I. und die Frauen  
**Dünnebeil**, Sonja (Wien): Maximilian I. und der Orden vom Goldenen Vlies  
**Fink**, Monika (Innsbruck): Fest- und Tanzveranstaltungen am Hof Maximilians I.  
**Füssel**, Stephan (Mainz): Maximilian I. und die Medien  
**Haidacher**, Christoph (Innsbruck): Schriftlichkeit und Archivwesen in der Zeit Maximilians I.  
**Hirschbiegel**, Jan (Kiel): *Wer regirn sol, der mus leuten vertrauwen* – Herrschen durch Vertraute als politische Praxis um 1500  
**Hollegger**, Manfred (Graz / Wien): Maximilian I. Mensch und Politik  
**Krajicek**, Nadja (Innsbruck): Schriftlichkeit und Archivwesen in der Zeit Maximilians I.  
**Lackner**, Christian (Wien): Finanzen und Finanzfachleute Maximilians I.  
**Madersbacher**, Lukas (Innsbruck): Maximilian I. und die Entstehung des neuzeitlichen Bildnisses  
**Michel**, Eva (Wien): Der Triumph des Kaisers  
**Müller**, Jan-Dirk (München): Gedächtnis. Literatur und Hofgesellschaft um Maximilian I.  
**Müller**, Stefan (Wien): Das Ende des letzten Ritters  
**Noflatscher**, Heinz (Innsbruck): Maximilian I. und die Funktionselemente am Hof und in der Verwaltung  
**Prochno-Schinkel**, Renate (Salzburg): Grablegen im europäischen Vergleich  
**Schennach**, Martin (Innsbruck): Maximilian I. und das Rechtswesen  
**Schmale**, Wolfgang (Wien): Maximilian I. und Europa-Vorstellungen seiner Zeit  
**Schwind**, Nicole (Trossingen): Jenseits der Repräsentation: Dimensionen und Funktionen informeller Musik bei Maximilian und seiner Umgebung  
**Silver**, Larry (Philadelphia): Marketing Maximilian I  
**Wagendorfer**, Martin (Innsbruck): Dr. Johannes Fuchsmagen und dessen humanistische Bibliothek  
WELS (21 mars 2019)

**Aspernig**, Walter (Wels): Maximilian I., Polheim und Wels

VIENNE (22-23 März 2019)

**Edelmayer**, Friedrich (Wien): Maximilian I., die Casa de Austria und Westeuropa  
**Haemers**, Jelle (Leuven): Maximilian I. und die burgundischen Niederlande  
**Heil**, Dietmar (Regensburg): Maximilian I. und das Hl. Röm. Reich  
**Heinig**, Paul Joachim (Mainz / Gießen): Friedrich III. und Maximilian I. – Gleiches und Ungleiches  
**Huth**, Volkhart (Bensheim / Darmstadt): Humanistische Politikdiskurse, soziale Utopien und Erhebungen im ›unruhigen Reich‹ zur Zeit der Alleinherrschaft Maximilians I.  
**Krause**, Stefan (Wien): Maximilian I. und das Turnier. Neue Funde zum Turnierbuch Freydal  
**Lutter**, Christina (Wien): Maximilian I. und Italien  
**McDonald**, Grantley (Wien): Die Hofkapelle Maximilians I.  
**Niederhäuser**, Peter (Winterthur): Maximilian I. und die Eidgenossenschaft  
**Niederstätter**, Alois (Bregenz / Innsbruck): Maximilian I. und Tirol und die Vorlande  
**Pfaffenbichler**, Matthias (Wien): Zwischen Tradition und Moderne. Waffen, Zeugwesen und Turnierausrüstung Maximilians I.  
**Schäffer**, Roland (Graz): Maximilian I. und Innerösterreich  
**Seyboth**, Reinhard (Regensburg): Maximilian I. und die Reichstage  
**Wenninger**, Markus (Klagenfurt): Maximilian I. und Görz  
**Wiesflecker-Friedhuber**, Inge (Graz / Wien): Maximilian I. und der St. Georgs-Orden  
**Winkelbauer**, Thomas (Wien): Maximilian I. und Osteuropa  
**Zajic**, Andreas (Wien): Maximilian I. und Österreich unter der Enns

## CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

La *Chronique bibliographique* qui suit comporte les recensions des travaux soumis à cette fin par tous les membres du Centre. Merci d'envoyer vos publications en tirage papier à A. MARCHANDISSE, rue Pirka, 39, B-4540 AMAY ou en fichier .pdf à l'adresse [alain.marchandise@ulg.ac.be](mailto:alain.marchandise@ulg.ac.be).

Auteurs des recensions : J.-M.C. = Jean-Marie Cauchies ; M.C.-C. = Myriam Cheyns-Condé ; G.D. = Gilles Docquier ; É.L.-D. = Élodie Lecuppre-Desjardins ; S.M. = Samuel Mareel ; J.P. = Jacques Paviot ; B.S. = Bertrand Schnerb ; J.V.-S. = Jeanne Verbij-Schillings.

☞ A. GROSJEAN, *Toison d'or et sa plume. La Chronique de Jean Lefèvre de Saint-Rémy (1408-1436)*, Turnhout, Brepols, 2017, 390 p. (*Burgundica*, 25).

¶ Sous un titre très personnel, l'A. nous présente sa thèse de doctorat, dirigée par J. Devaux et soutenue en 2014. Dans son introduction, il rappelle le rôle des officiers d'armes dans l'écriture de l'Histoire, surtout au XV<sup>e</sup> siècle, et se pose la question de savoir si les *Mémoires* permettent de considérer le héraut médiéval comme historien (mais celui qui écrit des *Mémoires* – titre donné par les manuscrits – et non une *Chronique* est-il un historien ?). Selon le plan classique français, l'A. a divisé son travail en trois parties de trois chapitres chacune. Dans la première, *L'origine des Mémoires*, il présente la tradition manuscrite (aucun manuscrit original n'est conservé), avec seulement quatre manuscrits, donc une diffusion restreinte. Le deuxième chapitre est consacré à la biographie de Jean Lefèvre, né en 1396 (comme Philippe le Bon), à Abbeville, au service d'Henri V d'Angleterre lors de la campagne d'Azincourt en 1415, puis (en 1421 ?) de Philippe le Bon comme héraut *Charolais* avant de devenir roi d'armes *Toison d'or* à la création de l'ordre en 1430. Âgé et usé par ses missions, il transmet sa charge au héraut *Fusil* (Gilles Gobet) en 1468 et mourut peu après. Dans le troisième chapitre, l'A. s'intéresse au dessein de Jean Lefèvre pour la rédaction de ses *Mémoires* ou d'une *Chronique* (ce qui est discuté ici), que celui-ci voulait arrêter en 1460. Dans la deuxième partie, l'A. traite des *Sources et héritages* : la *Chronique* d'Enguerrand de Monstrelet, le témoignage personnel de Jean Lefèvre, sa recherche de témoignages oraux ou écrits – de gens de cour, de hérauts, actes officiels –, et la connaissance des *Mémoires* par les « historiens bourguignons » contemporains, Matthieu d'Escouchy, Olivier de La Marche, Georges Chastelain, Jacques Du Clercq, Jean de Wavrin. Dans la troisième partie, *Le héraut d'armes historiographe*, l'A. souligne les traits des *Mémoires* de Jean Lefèvre : l'ordre de chevalerie (en premier lieu celui de la Toison d'or), les *maudittes guerres* (civile et anglaise), enfin l'apologie des ducs de Bourgogne. En annexe, un itinéraire de Jean Lefèvre, un index, les sources et une bibliographie viennent s'ajouter à une présentation complète d'un officier d'armes historien, qui a joué un rôle central à la cour de Bourgogne. Je me permets de signaler, à propos de la discussion des p. 176-177, que le registre contenant le récit de l'ambassade de Portugal en 1428-1429, manquant lors de mes propres recherches (cf. *Portugal et Bourgogne au XV<sup>e</sup> siècle*, 1995) a été réintégré ; il a été publié récemment par M. PARADA LÓPEZ DE CORSELAS, *El viaje de Jan van Eyck de Flandes a Granada (1428-1429)*, Madrid, 2016. – J.P.

☞ *Autour d'Azincourt : une société face à la guerre (v. 1370-v. 1420)*, dir. A. MARCHANDISSE et B. SCHNERB, Villeneuve d'Ascq, Revue du Nord, 2017, 368 p. (*Revue du Nord*, hors-série, 35).

¶ Ce volume est l'édition des actes d'un colloque réuni en 2015 pour commémorer la bataille. Il est introduit par V. Toureille, auteur par ailleurs du *Drame d'Azincourt. Histoire d'une étrange défaite*, qui retrace la place de la guerre – et d'Azincourt – dans l'historiographie. L'ouvrage lui-même est divisé en sept parties, regroupant deux ou trois contributions : *Guerre et historiographie*, *Guerre, Église et sentiment religieux*, *Art de la guerre et technique de combat*, *Retour sur les événements de 1415*, *Les combattants d'Azincourt*, *Prisonniers et rançons* et *Armées et organisation militaire*. J. Devaux s'intéresse à la représentation du conflit franco-anglais dans la *Chronique* de Monstrelet. P. Contamine relit Christine de Pizan en tant que « chef de guerre » et auteur d'une véritable réflexion

sur la guerre. L. Forster se demande si les joutes étaient un entraînement pour la guerre. É. Lecuppre-Desjardin et G. Lecuppre analysent la bataille d'Azincourt dans l'histoire du Hainaut. De leur côté, A. Marchandise et B. Schnerb examinent la réaction du gouvernement français face à l'invasion anglaise de 1415. C. Masson observe le comportement de l'armée de Boucicaut face à la révolte de Gênes en 1409-1410. R. Ambühl se penche sur les aspects juridiques du statut de prisonnier. M. Depreter interprète l'attitude du prince vis-à-vis des artilleries communales en Flandre, Brabant et Hainaut, tandis que J.-B. Santamaria pour l'Artois en 1361-1392 et D. Flasson pour Mons vers 1415 étudient les systèmes de défense. J.-M. Cauchies donne les conclusions de la rencontre. Ces actes forment un volume indispensable pour comprendre la guerre et ses mutations à la fin du Moyen Âge. – J.P.

☞ C. MASSON, Méditerranée et conquêtes françaises. La place de la mer dans les campagnes d'Italie à l'époque du Grand Schisme d'Occident, dans *La maritimisation du monde de la préhistoire à nos jours : enjeux, objets et méthodes*, Paris, PUPS, 2016, p. 595-609.

¶ Autour de l'an 1400, les Anjou-Valois rêvent de Naples, leur parent Louis d'Orléans, relayé par le roi Charles VI lui-même, de Gênes. Il leur convient donc de disposer de flottes dignes de ce nom et de recruter des capitaines idoines. Pour Anjou, c'est à vrai dire le pape Clément VII, son allié, qui met la main à l'équipement naval. Coups de main et pratique de la course prédominent et les gens de mer, profit oblige, s'y complaisent certainement davantage que dans des expéditions d'envergure au service de leurs employeurs princiers, quitte pour ceux-ci à devoir s'en accommoder... Le contrôle de la mer est un enjeu, au large des côtes italiennes, mais aussi au service d'un blocus ou à l'appui de sièges. Nulle recherche d'hégémonie sur la Méditerranée n'est cependant au programme, ce sont les littoraux qui importent. – J.-M.C.

☞ J. THEUROT, Un *portraict* de Dole. Les structures, les hommes, leurs occupations et possessions d'après deux registres de Notre-Dame (1518-1530), dans *Travaux 2015 de la Société d'Émulation du Jura*, 2016, p. 209-254.

¶ Deux sources, à caractère comptable et juridique, servent de base à cet article : un *censier*, riche de 171 folios écrits de façon cursive, portant sur une soixantaine de transactions de biens redevables de censes envers le clergé de la collégiale Notre-Dame, alors en début de chantier de construction, et un *terrier* contenant 166 folios concernant les censes dues entre 1493 et 1530. Sur le plan *topographique*, leur apport permet une meilleure connaissance du parcellaire urbain, de la mobilité des possessions, de la localisation des celliers, granges, jardins, vignes... Sur le plan *économique*, il donne un aperçu des produits de consommation, mais aussi des censes et des rentes provenant des terres et vignes des villages avoisinants dont bénéficient les Dolois. Sur le plan *social*, enfin, il éclaire les liens tissés entre le clergé, intercesseur des fidèles, mais aussi rentier de l'immobilier et de la terre, les politiques de la ville, devenue en 1491 une ville à mairie, les membres de l'Université, les participants aux foires et les artisans d'une quarantaine de corps de métiers. Cinq annexes précisent encore les traits de ce *portraict* d'une Dole alors en reconstruction et capitale du comté de Bourgogne. – M.C.-C.

☞ G. DOCQUIER, *Esript de la main de vostre bon et léal père* : la correspondance politique échangée entre Maximilien et Marguerite d'Autriche (1507-1519), dans *Épistolaire politique I. Gouverner par les lettres*, dir. B. DUMÉZIL et L. VISSIÈRE, Paris, PUPS, 2014, p. 143-160.

¶ C'est à travers la correspondance échangée entre Maximilien et la régente des Pays-Bas, Marguerite d'Autriche, que G. Docquier nous fait pénétrer dans les arcanes de la fabrique du gouvernement à distance. Renforçant les liens de confiance réciproque, ces nombreuses lettres échangées – éditées pour la plupart d'entre elles –, constituent une mine d'informations dont il faut savoir faire le tri pour éviter la dispersion de l'analyse. Parmi les nombreux sujets abordés par cette correspondance, l'historien a retenu l'affaire de Gueldre, interminable conflit amorcé sous Charles le Téméraire, contre un grand féodal, Charles d'Egmont (1467-1538), en butte aux ambitions conquérantes des Habsbourg,

et qui ne se solda que grâce aux opérations militaires menées par Charles Quint en 1543. Tout comme Liège en son temps, la Gueldre constitua une sorte de cheval de Troie servant la politique de nuisance des rois de France à l'encontre des intérêts burgondo-habsbourgeois. Les missives permettent de suivre pas à pas la diplomatie française dont la duplicité ne cesse d'inquiéter l'empereur, mais aussi les premiers pas en politique d'une princesse burgondo-habsbourgeoise qui, progressivement, de traités de paix en actions militaires, devint « Madame la régente ». On trouvera dans cet article une reconstitution fine de cette « juste querelle » qui ne cessa de se durcir, et dont la légitimité ne semblait pas aussi évidente aux yeux des États généraux, si l'on en juge par le manque constant de moyens octroyés et l'absence de consensus dans l'opinion publique. – É.L.-D.

☞ J.-P. HOYOIS, Des princes correspondants : Charles Quint, Marguerite d'Autriche, Marie de Hongrie et la régence des Pays-Bas (ca 1520-1535), dans *Épistolaire politiques I. Gouverner par les lettres*, dir. B. DUMÉZIL et L. VISSIÈRE, Paris, PUPS, 2014, p. 161-180.

¶ Dans le contexte de l'expansion considérable de l'espace de pouvoir de Charles Quint, un système des régences permanentes confiées aux proches de l'empereur se met en place. C'est à son frère Ferdinand que revient le Saint-Empire, tandis que son épouse Isabelle de Portugal obtient la gouvernance des possessions espagnoles et que sa tante Marguerite puis sa sœur Marie s'occupent des Pays-Bas. On imagine sans peine qu'au sein d'un tel empire, la correspondance constitue l'une des clefs de voûte de ces gouvernements par délégation de pouvoir. Face à une documentation immense, J.-P. H. a fait le choix de privilégier les lettres autographes ou secrètes que l'empereur et les régentes des Pays-Bas ont échangées. Scrutant la rhétorique, observant le travail d'écriture et de réécriture, pesant le nombre des missives, la nature des informations divulguées, l'historien a pu estimer la plus grande proximité qui existait entre Charles Quint et sa sœur, l'importance du secret, les rouages de la prise de décision, l'influence des conseillers, mais aussi les rapports de force engendrés par les initiatives de Marguerite et l'éloignement de l'empereur. L'étude éclaire l'art de la correspondance, mais également la conscience politique de ces régentes qui, pour reprendre les mots de Marie de Hongrie et à l'instar de cette dernière, *sy [elle] estoie homme, n'en voroie moins faire*. – É.L.-D.

☞ J.-M. CAUCHIES, *Si grande haulteur et chose aussi doloireuse* : missives politiques autour de la mort de Philippe le Beau, roi de Castille (1506) », dans *Épistolaire politique I. Gouverner par les lettres*, dir. B. DUMÉZIL et L. VISSIÈRE, Paris, PUPS, 2014, p. 235-252.

¶ Le 25 septembre 1506, Philippe le Beau décédait à Burgos, sur la route des Pyrénées. Que la mort soit naturelle (ce qui est probable) ou non (ce que l'auteur conteste), l'événement est un choc et entraîne une série de missives que J.-M. Cauchies dissèque dans cet article. En neuf jours, la nouvelle parvient à Malines, prouvant l'efficacité des relais de François de Taxis, maître des postes, recruté par Philippe le Beau lui-même en janvier 1505. Vingt-six lettres, présentées dans un répertoire annexe, ont été prises en considération et permettent à l'auteur d'analyser les réactions, les mesures politiques qui s'ensuivent et l'intérêt de tels documents pour l'histoire de la diplomatie et de l'art de gouverner. Si l'agonie a été terrible, la mort de Philippe laisse place, dans la correspondance, à la toute-puissance de la volonté divine contre laquelle on ne peut rien, et aux rituels de bonne mort (déplorations et cérémonies) qui permettent d'apaiser les douleurs humaines. Vient ensuite le temps des décisions concrètes et des passations de pouvoir, avant que les affaires de Gueldre ne ressurgissent, par la missive de Philippe de Bourgogne, rappelant qu'en marge des condoléances du roi de France, des troupes franco-gueldroises continuent à dévaster des terres brabançonnaises... Néanmoins, si les intérêts personnels et les impératifs politiques sont évidemment présents dans ces correspondances, on sera sensible à leur dimension humaine soulignant salutairement la place des sentiments dans cette géopolitique animée par des hommes et des femmes qui n'en sont pas moins des pères, des mères, des frères ou des sœurs. – É.L.-D.

- ☞ J. KUYS, Tableau van een hofhouding : het testament van hertogin Catharina van Beieren (3 november 1400), dans *Bijdragen en Mededelingen, Historisch Jaarboek voor Gelderland*, t. 108, 2017, p. 63-89.

¶ L'A. offre un tableau de la composition et de l'ampleur de la cour de Catherine de Bavière, épouse de Guillaume de Juliers, duc de Gueldre, sur la base de son testament rédigé en grande hâte le 3 novembre 1400. Les historiens n'ont guère porté d'intérêt à ce texte. Ainsi ne figure-t-il pas dans l'inventaire des testaments princiers dans les anciens Pays Bas que Philippe Godding publia en 1993. Pourtant, ce testament est pour ainsi dire unique à double titre. Tout d'abord, les testaments de princesses sont rarissimes. Deuxièmement, ce testament fait état des choix personnels de la duchesse et témoigne de sa sympathie envers son entourage. Au total, le testament compte 91 legs différents, pour une cour que l'on peut estimer à 69 personnes. Une annexe liste les personnes qui ont bénéficié d'un legs. – J.V.-S.

- ☞ A. MARCHANDISSE, C. MASSON, D'un décor à l'autre, d'un commanditaire à l'autre, dans *D'une même main. Peintures murales du XI<sup>e</sup> siècle dans la principauté de Liège. Regards croisés sur la chapelle du château de Ponthoz et l'église de Bois*, dir. I. HANS-COLLAS, Bruxelles, IRPA, 2016, p. 187-210.

¶ L'article traite de la recherche des commanditaires des peintures murales de la chapelle castrale de Ponthoz et de celles de l'église paroissiale de Bois, qui montrent une réelle parenté stylistique avec celles de Ponthoz. Pour Ponthoz, Wautier de Corswarem (ca 1408-1470) apparaît comme le commanditaire de l'œuvre. Avec minutie, les auteurs reconstituent le cadre de vie d'un dignitaire ecclésiastique, qui fut chanoine de Saint-Lambert, archidiacre d'Ardenne et prévôt de Saint-Rombaut de Malines. Wautier est le détenteur du fief de Ponthoz à l'époque de la réalisation des peintures murales. Il devait disposer de moyens financiers considérables, lui permettant de s'entourer d'œuvres d'art, telles que les peintures murales évoquées. Quant au commanditaire de celles de l'église paroissiale de Bois, la recherche se révèle plus difficile bien que l'action de lignages liégeois soit plausible. À l'époque de leur réalisation, les informations concernant la seigneurie et ses détenteurs sont assez lacunaires. Reste à savoir s'il est possible de rattacher le commanditaire à un membre de l'éventuel lignage de Bois, tel que la famille de Viron. Les informations ne permettent pas de l'affirmer de façon péremptoire. – J.V.-S.

- ☞ S. DÜNNEBEIL, Auf der Suche nach dem Goldenen Vlies, dem Adler, dem Drachen... Kaiser Friedrich III. und die Ritterorden seiner Zeit, dans *Der Kaiser und sein Grabmal 1517–2017. Neue Forschungen zum Hochgrab Friedrichs III. im Wiener Stephansdom*, éd. R. KOHN, S. DÜNNEBEIL & G. MRAS, Vienne-Cologne-Weimar, Böhlau, 2017, p. 37-59, 258, 263, 278.

¶ L'A se demande pourquoi seul l'ordre de Saint-Georges apparaît sur le tombeau de l'empereur Frédéric III († 1493) alors qu'il vécut en un temps où les ordres de chevalerie connaissaient une grande vogue dans les cours princières. Le point de départ de l'étude est l'assertion d'Alphons Lhotsky selon laquelle Frédéric III se considérait comme le souverain des ordres de chevalerie en vigueur à son époque. Suit une analyse de ses affiliations et de ses activités concernant les ordres de chevalerie de son temps, comme les ordres de la Toison d'or, de la Jarretière, du Dragon et de Saint-Georges, afin de saisir le rôle de ces ordres dans sa conscience de lui-même. L'A. s'attarde sur les difficultés résultant de la succession pour la maîtrise de la Toison d'or, relevée par son fils Maximilien dès 1477. En effet, Frédéric III devait reconnaître son fils comme souverain de cet ordre – dont il devient seulement chevalier en 1491 –, alors qu'il ne pouvait, comme empereur, se soumettre à une autorité jugée comme inférieure à la sienne. Ceci explique pourquoi l'ordre de Saint-Georges, qu'il avait lui-même établi, est le seul représenté sur son tombeau – J.V.-S.



- ☞ D. EICHBERGER, *The Seven Sorrows of the Virgin: Spreading a New Cult via Dynastic Networks*, dans *The Nomadic Object. The Challenge of World for Early Modern Religious Art*, dir. C. GÖTTLER et M. MOCHIZUKI, Leyde-Boston, Brill, 2018, p. 483-512.

¶ Dans la dernière décennie du XV<sup>e</sup> siècle, un culte de Notre-Dame des Sept-Douleurs a été établi dans les Pays-Bas. Même s'il faisait appel à toutes les classes sociales, il était identifié étroitement avec la Maison de Habsbourg. Le culte s'est diffusé très vite, non seulement dans les Pays-Bas, mais aussi à travers toute l'Europe, vers les îles Britanniques et même dans le Nouveau Monde. La question centrale que pose cet article est la suivante : comment le culte de Notre-Dame des Sept-Douleurs a-t-il pu se répandre si facilement et quels types d'objets ont joué un rôle en ce sens ? Pour y répondre l'auteur examine différents groupes d'adeptes qui ont contribué à sa diffusion : des membres du clan Habsbourg, des princes de sang, de hauts dignitaires ecclésiastiques, des notables venant d'autres cours européennes et des diplomates étrangers. Sous leur action, le culte investit une grande diversité d'objets : une *Pietà* commandée par Marguerite d'Autriche à son sculpteur Conrad Meit pour le couvent des Annonciades à Bruges (lui aussi dédié à Notre-Dame des Sept-Douleurs) ; une miniature de Notre-Dame des Sept-Douleurs insérée dans un livre d'heures français pour Nicolas Perrenot de Granvelle ; un triptyque peint par Jan Joest van Kalkar commandé par Juan Rodriguez de Fonseca, évêque de Palencia, et emmené dans sa ville ; ou encore un bas-relief en pierre du couvent de San Andrés de Calpan, l'un des premiers couvents franciscains du Mexique. – S.M.

- ☞ H. DE SCHEPPER, Une législation de circonstance aux Pays-Bas sous le gouvernement personnel d'Alexandre Farnèse, 1579-1589, dans *Légiférer, gouverner et juger. Mélanges d'histoire du droit et des institutions (IX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle) offerts à Jean-Marie Cauchies à l'occasion de ses 65 ans*, dir. É. BOUSMAR, P. DESMETTE et N. SIMON, Bruxelles, Université Saint-Louis – Bruxelles, 2016, p. 281-297.

¶ Bras armé de Philippe II dans la reconquête des provinces insurgées et son gouverneur général des territoires restés – ou redevenus – fidèles au souverain, Alexandre Farnèse doit également tenter d'assurer la survie économique de « ses » Pays-Bas. L'A. prend la mesure de ces efforts déployés par le gouvernement de Farnèse sous l'angle de la législation et, particulièrement, de la (re)publication des placards monétaires et commerciaux durant une décennie (1579-1589). Suivant les injonctions de Madrid, le prince de Parme doit concentrer prioritairement son action sur la reconquête militaire et veiller, tant bien que mal, à faire appliquer – parfois sans résultat probant – les décisions de l'autorité princière : interdiction de monnaies émises par les États généraux révoltés considérées comme billon, interdiction d'échanges commerciaux avec l'ennemi (hors licences accordées par nécessité), limitations plus ou moins fortes d'exportations (selon les circonstances) avec la France et l'Angleterre... Cette période – qui coïncide avec un net déclin économique dû à l'élargissement des zones de combat, à la sensible réduction de la productivité agricole, à des conditions climatiques néfastes (étés particulièrement pluvieux de 1585 et 1586, hiver 1586-1587 engendrant une importante famine) – reflète tout à la fois l'impuissance de Farnèse et de ses conseillers à trouver des solutions adéquates et pérennes, ainsi qu'une inefficacité tangible des mesures appliquées vaille que vaille. – G.D.

- ☞ J. DUMONT, *Le lion enfin couronné*. Pensée politique et imaginaire royal au cours des premiers voyages espagnols des princes de la Maison de Bourgogne-Habsbourg, dans *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, t. 94, 2016, p. 841-882.

¶ Dans cette contribution, l'A. analyse le discours politique mis en place par les auteurs de cour bourguignons quant à la « reformulation » d'une identité de leur prince – selon le cas les archiducs Philippe (le Beau) et Charles (Quint) – appelé à succéder aux Rois catholiques dans la péninsule Ibérique au cours de trois moments clés : les voyages de 1501-1503, 1506 et 1517-1520. Le corpus littéraire rassemblé comprend tout à la fois des récits de voyage, des passages de chroniques et des pièces de circonstance. Le but de ces écrivains est autant de construire (ou modeler) une nouvelle



image du souverain en proie aux réalités inédites de territoires et de populations à « apprivoiser », que de mettre en avant tous les éléments susceptibles de présenter sa légitimité quant au pouvoir à exercer. Dans les textes de nos auteurs, les liens du mariage et du sang sont clairement soulignés, les manifestations de respect et d'estime mutuels sont multipliés, alors que les tensions (pourtant avérées) entre protagonistes sont plutôt passées sous silence, tout devant se fondre dans une forme d'« esprit de famille » commun. L'accent est alors particulièrement mis sur la symbolique de la continuité dynastique, bien marquée lors des cérémonies funèbres célébrées à la collégiale Saints-Michel-et-Gudule de Bruxelles, tant pour la mémoire d'Isabelle de Castille (janvier 1505) que pour celle de Ferdinand d'Aragon (mars 1516). De même, la reconnaissance publique de la nouvelle autorité souveraine se cristallise aux yeux de tous avec l'hommage rendu par la grande noblesse ibérique et avec la prestation de serment devant les Cortès. Ce faisant, par le biais d'hommes de plume dévoués à leur cause, Philippe et Charles peuvent prétendre – aussi naturellement ou, à tout le moins, logiquement que possible – devenir de « nouveaux Rois catholiques », dignes héritiers en droite ligne de leurs insignes prédécesseurs. – G.D.

- ☞ Y. MOREL, Entre disponibilité du marché et goûts d'une élite : l'acquisition des épices à la cour des ducs de Bourgogne (1450-1477), dans *De la nature à la table au Moyen Âge : l'acquisition des aliments*, dir. B. LAURIOUX, Paris, Éd. électronique du CTHS, 2017, p. 93-103.

¶ À partir d'un dépouillement des écrous de la dépense de l'hôtel ducal, l'A. étudie les achats d'épices de cuisine pour l'approvisionnement de la table du duc et de sa cour. Il montre quelles variétés d'aromates faisaient l'objet de la plus grande consommation (le gingembre, la cannelle et le sucre venant nettement en tête) ; il y voit le reflet d'une hiérarchie sociale et d'une volonté de distinction élitiste et conclut que les goûts de la cour de Bourgogne, en la matière, étaient très proches de ceux de la cour de France. – B.S.

- ☞ W. PARAVICINI, Lüttich, 26. november 1467. Ein Brief Karls des Kühnen an Guy de Brimeu, dans *Et l'homme dans tout cela ? Von Menschen, Mächten und Motiven. Festschrift für Heribert Müller zum 70. Geburtstag*, dir. G. ANNAS et J. NOWAK, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 2017, p. 685-706.

¶ À l'occasion d'une vente aux enchères, l'A. a pu examiner une lettre inédite de Charles le Téméraire, signée de la main du prince le 26 novembre 1467 et adressée à Guy de Brimeu, seigneur d'Humbercourt. Par cet écrit, le duc ordonnait au destinataire de mettre à la disposition de Jean Damas, seigneur de Clessy, l'une des douze maisons que le duc s'était réservées après la prise de la Cité de Liège. Après avoir émis des hypothèses concernant les destinées de ce document, l'A. présente le contexte et analyse les différents thèmes évoqués par cette lettre : le rôle du seigneur d'Humbercourt, la carrière du seigneur de Clessy, la confiscation de maisons liégeoises et, enfin, la pratique administrative de Charles le Téméraire. – B.S.

- ☞ W. PREVENIER, Quand un honorable bourgeois de Malines, marié avec une bonne et honnête femme, s'encanaille dans une compagnie de théâtre en marge de la bonne société (1475), dans *La Permission et la Sanction. Théories légales et pratiques du théâtre (XIV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle)*, dir. M. BOUHAÏK-GIRONÈS, J. KOOPMANS et K. LAVÉANT, Paris, Classiques Garnier, 2017, p. 141-163.

¶ Exploitant un dossier de procédure du Parlement de Malines, l'A. met en lumière une affaire qui lui permet de reconstituer l'histoire d'une troupe théâtrale professionnelle dont l'activité se déploie dans les Pays-Bas bourguignons au temps du duc Charles le Téméraire. Il y précise le rôle de Mathieu Cricke, chef de la compagnie, évoque l'organisation et la vie quotidienne des membres de la troupe et éclaire la personnalité exceptionnelle de Maria Van der Hoeven, une ancienne prostituée devenue la première comédienne sous contrat connue et clairement identifiable de la fin du Moyen Âge. – B.S.

- ☞ J. THEUROT, Éclats de verre : verreries, verriers et verre dans le Comté de Bourgogne du XIII<sup>e</sup> au début du XVI<sup>e</sup> siècle, dans *Le Jura français*, n° 313, janvier-avril 2017, p. 17-25 ; ID., De la diffusion et de l'usage du verre : aspects comtois, dans *Ibid.*, n° 314, mai-août 2017, p. 6-9.

¶ En ayant recours aux informations contenues dans les comptes généraux du bailliage d'Aval et de Dole, ainsi que dans la riche comptabilité de la gruerie du comté de Bourgogne, l'A. tâche de rassembler les données relatives aux verreries en forêt de Chaux. Le cas le plus représentatif et le mieux documenté demeure celui de la Vieille Loye, dont l'établissement est sans doute le plus ancien dans cette principauté. Tour à tour, les conditions favorables à l'établissement de ce type de sites verriers sont évoquées : nature du sol, ressources hydrographiques, essences dendrologiques indigènes, bienveillance du prince... L'on constate que ces verreries sont exploitées par plusieurs membres d'une même famille ou divers associés qui vivent collectivement à proximité des fours. Il est cependant malaisé de pouvoir évaluer la nature, la quantité et, plus encore, la provenance de cette production régionale : « voirres », « fioles » et « verrières » sont évoquées de façon éparsée en fonction de chantiers et de commandes bien spécifiques au sein de l'espace comtois, mais aussi en dehors des limites de la Franche-Comté. – G.D.

- ☞ J.-C. BLANCHARD, Innover dans le respect de la tradition : les sceaux équestres des ducs de Lorraine de René II à Charles III (1473-1608), dans *Le sceau dans les Pays-Bas méridionaux, X<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles. Entre contrainte sociale et affirmation de soi. Actes du colloque de Bruxelles et Namur, 27-28 juillet 2014*, dir. M. LIBERT et J.-F. NIEUS, Bruxelles, AGR, 2017, p. 313-328.

¶ Étudiant les sceaux équestres des quatre premiers ducs de Lorraine de la seconde Maison de Vaudémont (René II, Antoine, François I<sup>er</sup> et Charles III), l'A. montre que ces princes ont conservé le type du sceau équestre mais l'ont adapté au contexte afin d'y afficher, sous forme héraldique ou emblématique, un message politique ou des revendications territoriales et dynastiques. – B.S.

- ☞ H. KAMP, Formen und Funktionen der Burgkapelle im spätmittelalterlichen Burgund, dans *Burgkapellen. Formen – Funktionen – Fragen. Akten der Internationalen Tagung. Brixen, Bischöfliche Hofburg und Cusanus-Akademie 2. bis 5. September 2015*, dir. G. PFEIFER et K. ANDERMANN, Innsbruck, Universitätsverlag Wagner, 2018, p. 287-308.

¶ Le duché de Bourgogne, avec ses châteaux princiers et seigneuriaux, est un terrain propice à l'étude des chapelles castrales. L'A. montre qu'une partie des chapelles qui y sont recensées correspond à des constructions antérieures à la fin du Moyen Âge. Certaines d'entre elles – notamment dans les châteaux ducaux – ont fait l'objet d'embellissements et de réparations aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, tandis que de nouvelles chapelles ont été construites, comme par exemple à Germolles. Les représentants de la haute noblesse ont suivi l'exemple du prince, ainsi à Châteauneuf (Pot), Couches (Montaigu) et Pagny (Vienne), ce que ne pouvaient pas faire les seigneurs de châteaux aux moyens plus limités qui devaient se contenter de chapelles anciennes ou de simples oratoires. La question du coût des fondations et de l'investissement représenté par l'entretien du lieu de culte et par la dotation du clergé qui y était attaché était en effet loin d'être secondaire. L'A. montre aussi que la fonction liturgique de la chapelle castrale se doublait, dans bien des cas, d'une fonction mémorielle dès lors que le seigneur du lieu y prévoyait une fondation funéraire, sans toutefois y faire élection de sépulture. – B.S.